

Mairie de Saint Myon
Grande rue
63460 Saint-Myon
Tel 04.73.33.31.54
Fax 09.70.61.46.26
Port. : 06.99.14.89.17

E mail : mairiestmyon@wanadoo.fr

Saint-Myon,

le 09 septembre 2024

**LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES EN SEANCE DU
CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 05 SEPTEMBRE 2024**

Délibération 28/2024 – Adhésion à la prestation facultative relative à l'intervention d'un secrétaire de mairie expérimenté itinérant. - Approuvée.

Délibération 29/2024 – Communauté de Communes Combrailles Sioule et Morge : approbation du rapport de la CLECT juin 2024.- Approuvée.

Délibération 30/2024 – Frais de scolarité école Sainte Hélène année scolaire 2023/2024 -Approuvée.

Délibération 31/2024 – Adhésion des communes d'Aubiat et Sardon et modification du statut du syndicat au 01^{er} janvier 2025. - Approuvée

Délibération 32/2024 – Encaissement redevance d'occupation GRDF de 354 €. – Approuvée.

Délibération 33/2024 Location temporaire du gîte communal 500 € par mois plus 100 € de frais de chauffage mensuel plus les taxes de séjour. – Approuvée.

Délibération 34/2024 – Renouvellement contrat de travail Benoît DELRUE– Approuvée.

Délibération 35/2024 – Renouvellement contrat de travail Marie-Claire BOULLEAU – Approuvée.

Délibération 36/2024 – Portant création d'un emploi permanent au sein de la commune de Saint-Myon – Approuvée.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire
JP MUSELIER

